

Concours fédéraux 2025

Tarifs

Lieu de lâcher	Date de concours	Date de mise en loges	Catégorie	Tarifs	Notifications automatiques depuis les constateurs/Pir3 spot Benzing - Bricon - Unikon
CHATEAUROUX	Samedi 17 mai	Jeudi 15 mai	Vieux, 1 an, femelles	1€ par amateur* Transport : 1,40€/pigeon (+0,10 facultatif) Classification NPC <i>Général</i> (par catégorie vieux et 1 an) :0,15€ par résultat + 0,08€/pigeon <i>Doublage femelle</i> : 0,15€ par résultat + 0,04€/pigeon	CHATEAUROUX
TULLE	Samedi 31 mai	Jeudi 29 mai	Vieux, 1 an, femelles	1€ par amateur* Transport : 1,60€/pigeon (+0,10 facultatif) Classification NPC <i>Général</i> (par catégorie vieux et 1 an) :0,15€ par résultat + 0,08€/pigeon <i>Doublage femelle</i> : 0,15€ par résultat + 0,04€/pigeon	TULLE
LIMOGES	Samedi 14 juin	Jeudi 12 juin	Vieux, 1 an, femelles	1€ par amateur* Transport : 1,60€/pigeon(+0,10 facultatif) Classification NPC <i>Général</i> (par catégorie vieux et 1 an) :0,15€ par résultat + 0,08€/pigeon <i>Doublage femelle</i> : 0,15€ par résultat + 0,04€/pigeon	LIMOGES
BRIVE	Samedi 28 juin	Jeudi 26 juin	Vieux, 1 an, femelles	1€ par amateur* Transport : 1,60€/pigeon(+0,10 facultatif) Classification NPC <i>Général</i> (par catégorie vieux et 1 an) :0,15€ par résultat + 0,08€/pigeon <i>Doublage femelle</i> : 0,15€ par résultat + 0,04€/pigeon	BRIVE
BOURGES	Samedi 12 juillet	Jeudi 10 juillet	Vieux, 1 an, jeunes, femelles	1€ par amateur* Transport : 1,40€/pigeon (+0,10 facultatif) Classification NPC <i>Général</i> (par catégorie vieux, 1 an, jeunes) :0,15€ par résultat + 0,08€/pigeon <i>Doublage femelle</i> : 0,15€ par résultat + 0,04€/pigeon	ARGENTON
ALBI Hauts-de-France	Samedi 19 juillet	Mercredi 16 juillet	Vieux	1€ par amateur* Transport : 3,50€/pigeon (+0,10 facultatif) Classification NPC <i>Général</i> (vieux) :0,15€ par résultat + 0,08€/pigeon <i>Doublage femelle</i> : 0,15€ par résultat + 0,04€/pigeon	ALBI
LA SOUTERRAINE	Samedi 26 juillet	Jeudi 24 juillet	Vieux, 1 an, jeunes, femelles	1€ par amateur* Transport : 1,40€/pigeon (+0,10 facultatif) Classification NPC <i>Général</i> (par catégorie vieux, 1 an, jeunes) :0,15€ par résultat + 0,08€/pigeon <i>Doublage femelle</i> : 0,15€ par résultat + 0,04€/pigeon	LASOUTERRAINE
GUÉRET	Samedi 9 août	Jeudi 7 août	Vieux, 1 an, jeunes, femelles	1€ par amateur* Transport : 1,40€/pigeon (+0,10 facultatif) Classification NPC <i>Général</i> (par catégorie vieux, 1 an, jeunes) :0,15€ par résultat + 0,08€/pigeon <i>Doublage femelle</i> : 0,15€ par résultat + 0,04€/pigeon	GUERET

1€ par amateur* : un euro par concours, peu importe le nombre de catégories jouées.

Les 0,10€ sont facultatifs et au profit du centre de mise en loges.

ENCODAGE D'URGENCE

L'encodage d'urgence est toléré et ne sera valide qu'avec une bague vierge.

Les responsables de mise en loge ne doivent pas accepter d'encodage avec une bague déjà utilisée par un autre pigeon.

Tout encodage d'urgence avec une bague déjà encodée avec un autre matricule que le pigeon engagé verra celui-ci disqualifié d'office avant même de partir.

ECRITURES SUR LES FEUILLES ÉLECTRONIQUES

Les écritures sur les feuilles électroniques ne seront tolérées que si un, ou des pigeons, sont enlogés dans la mauvaise catégorie lors de l'enlogement.

Dans ce cas, le ou les pigeons seront réinscrits sur la feuille d'engagement de leur catégorie, les inscrits seront renommés, la feuille sera signée par le responsable de mise en loge.

Une photo des feuilles d'engagement de l'amateur sera transmise au président sportif du groupement et au président sportif régional dès la fin de la mise en loge, faute de quoi, le ou les pigeons concernés seront disqualifiés.

Il en sera de même lors du dépouillement. (Envoi d'une photo des feuilles de dépouillement au président sportif du groupement et au président sportif régional).

Tout autre écriture sur les feuilles électroniques, changement de matricule, changement de l'ordre des inscrits, etc, disqualifiera le ou les pigeons concernés.

RECOPIAGE DES HEURES D'ARRIVÉES DE LA CATÉGORIE FEMELLES

Rappel, le recopiage des heures d'arrivées de la catégorie femelles doit se faire par le responsable de dépouillement et non par l'amateur lui-même.

ENVOI DES FEUILLES CHEZ LE CLASSIFICATEUR

Afin d'éviter de lire sur le site du classificateur que les résultats sont en stand-by dû à l'attente des feuilles de certaines sociétés.

Il a été décidé ce qui suit : l'envoi des feuilles doit se faire le plus rapidement possible, et ce dès la fin de l'enlogement. La dernière limite d'envoi étant le mardi matin et se doit d'être exceptionnelle.

En cas de retard avéré, la société se verra recevoir un rappel à l'ordre lors de la première fois. En cas de récidive, elle devra payer une amende de 50 euros à la fédération régionale.

Si cela devait se reproduire une troisième fois, le cas de cette société sera examiné par la commission sportive régionale et la sanction suivra.

Le classificateur fédéral est :

FRANCOLOMB (M. Boitel)

34 Rue de Lillers – Busnettes – 62920 GONNEHEM

Il est IMPERATIF que le groupement ou les sociétés établissent sa récap générale avant le vendredi 10h (le jeudi pour Albi) et l'adresse obligatoirement, à M. Boitel (FRANCOLOMB) par mail : francolomb62@gmail.com

RÉCLAMATIONS SUR LES CONCOURS FÉDÉRAUX

Uniquement par mail : francolomb62@gmail.com

RÈGLEMENT DES PRIX SUR LES CONCOURS FÉDÉRAUX

FRANCOLOMB règle directement les prix aux centres de mise en loges et non au classificateur du groupement.

N'oubliez pas d'adresser votre RIB directement à FRANCOLOMB (34 Rue de Lillers – Busnettes – 62920 GONNEHEM) ou par mail : francolomb62@gmail.com

PARTICIPATION DE 1 EURO PAR AMATEUR PAR CONCOURS FÉDÉRAL

Une participation de 1 euro par concours fédéral, par amateur, peu importe le nombre de catégories jouées sera exigée à partir de cette année.

Ceci afin de permettre de récolter un fond pour payer l'entretien des camions (passage aux mines, réparations, voir renouvellement par la suite)

Le but étant bien entendu d'avoir un matériel qui permette d'amener nos pigeons dans les meilleures conditions possibles sur les lieux de lâcher.

NOMBRE DE PIGEONS PAR PANIER (IMPERATIF)

CHÂTEAUROUX (22 pigeons par panier) - Autres concours à rayon NORD/PAS de CALAIS (20 pigeons par panier sauf ALBI 18). Respectez absolument ce nombre pour une équité totale.

Chaque arrondissement est tenu de compléter les paniers au fur et à mesure de la ramasse et ce, pour chaque mise en loges. SEUL 1 panier de MALES et 1 panier de FEMELLES peut contenir moins que le nombre obligatoire (par arrondissement). Des contrôles seront effectués au regroupement. Il faut éviter qu'au regroupement on soit contraint de passer du temps inutile pour compléter les paniers.

La fédération régionale demande aux responsables des arrondissements de veiller à ce que les paniers soient prêts à l'enlèvement (complétés) et étiquetés pour les heures de ramassage des camions. Elle demande également aux responsables de mises en loges d'aider les chauffeurs au chargement des paniers. Cette aide permettra de gagner du temps et de mieux manipuler les paniers. (Les abreuvoirs seront placés sur les paniers au centre de rassemblement). Soyez compréhensifs envers les transporteurs si ceux-ci ont un peu de retard par rapport aux horaires prévus, il n'est pas toujours possible de bien les respecter.

SIGNALEMENTS OBLIGATOIRES

Le signalement du 1er pigeon de chaque catégorie sur l'application PIR3 est obligatoire.

Voici donc les modalités :

Chaque amateur devra signaler l'arrivée de son 1er pigeon de chaque catégorie dans le 30 minutes sur le logiciel PIR Cube

Si un amateur ne sait pas utiliser le logiciel PIR Cube, il pourra signaler l'arrivée par téléphone de ses 1ers pigeons de chaque catégorie dans les 30 minutes à la personne désignée par son centre d'enlogement.

Chaque centre d'enlogement devra donc désigner un administrateur PIR Cube (si un groupement veut s'organiser autrement, charge à lui de trouver des administrateurs).

L'administrateur PIR Cube désigné par son centre d'enlogement aura 2 heures pour mettre les signalements sur le logiciel.

Il devra tenir un registre (qui lui sera fourni), où il devra renseigner lors chaque signalement, le nom de l'amateur, l'heure

d'arrivée du pigeon, l'inscription du pigeon, l'heure de signalement.

Si l'amateur ne signale pas son 1er pigeon dans les temps soit sur PIR Cube, soit par appel auprès de son administrateur, le pigeon sera classé à l'heure où celui-ci sera signalé sur le logiciel ou à l'heure de l'appel de l'amateur vers l'administrateur.

Exceptionnellement, un amateur pourra ne pas signaler ses pigeons s'il sait qu'il va être absent, ou, en cas d'extrême urgence.

Celui-ci préviendra alors, par écrit (mail/sms) avant l'arrivée de ses pigeons, son centre d'enlogement, qui lui-même préviendra le président sportif de son groupement qui remontera l'information auprès du président sportif de la 1ère région.

Tout amateur qui ne prévient pas de son absence à l'arrivée de ses pigeons verra son 1er pigeon constaté disqualifié dans chaque catégorie.

Si le concours est avancé ou reporté sur un jour de semaine, le signalement devra se faire dans la journée, il n'y aura pas de délais de signalement obligatoires.

Il faut nommer un administrateur PIR Cube par groupement pour créer et ouvrir le concours fédéral sur PIR Cube et le rattacher à celui créé par la Région.

Néanmoins, le concours général sera ouvert pour les signalements.

VACCINATION

Rappel : obligation de justifier lors de la première mise en loge d'un concours fédéral de l'ordonnance de vaccination et l'attestation sur l'honneur via l'application FCF ou en papier si l'amateur n'a pas enregistré sa vaccination sur l'application.

Le président des mises en loges fédérales doit fournir lors du premier concours une déclaration sur l'honneur attestant que l'ensemble des colombophiles de son dépôt ont présenté ordonnance et certificat de vaccination. Cette attestation doit être remise au camion.

DOTATION DES CONCOURS FÉDÉRAUX

Sur tous les concours

Au 1er NPC vieux : un cadre photo du 1er/ou un trophée – Au choix de l'amateur.

Au 1er NPC 1 an : un cadre photo du 1er/ou un trophée – Au choix de l'amateur.

Au 1er NPC femelles : un cadre photo du 1er/ou un trophée – Au choix de l'amateur.

Au 1er NPC jeunes : un cadre photo du 1er/ou un trophée – Au choix de l'amateur.

Un diplôme à chaque premier de zone vieux, 1 an et jeunes

Il est distribué pour la saison 2025 par concours, 5 séries sur la Zone OUEST, 5 séries sur la Zone CENTRE et 3 séries sur la Zone EST, par concours, et par catégorie (à l'exception des résultats femelles qui sont des doublages) sauf pour Albi du 19 Juillet où il sera distribué 4 séries sur la Zone OUEST, 4 séries sur la Zone CENTRE et 2 séries sur la Zone EST.

Série en carte CADHOC d'une valeur de 30 euros, séries distribuées sur les premières séries 2/3 des 3 1ers inscrits, cumulable pour le même amateur sur l'ensemble des concours de la saison.

Les sacs de grains : par concours, il sera distribué par catégorie 3 sacs de grains au 1er de la Zone Ouest/Centre, 2 pour la Zone Est, le 1er au classement général se verra attribué 2 sacs

de grain supplémentaires. (Soit un total de 18 classements * 10 sacs = 180 sacs)

Par concours et par catégorie, 2 sacs de grains pour la 1ère série 3/5 par zone (Soit un total de 18 * 2 * 3 zones = 108 sacs)

Soit un total de 188 sacs de grain qui seront distribués en fin de saison.

Il a été décidé de supprimer pour la saison 2024 les coffrets « Charmes et Délices.

CHAMPIONNATS FÉDÉRAUX

Sur les prix réalisés sur la zone

CHAMPIONNAT VIEUX

Aux 3 premiers inscrits sur tous les concours vieux du programme fédéral.

10 amateurs récompensés

CHAMPIONNAT 1 AN

Aux 3 premiers inscrits sur tous les concours 1 an du programme fédéral.

10 amateurs récompensés

CHAMPIONNAT JEUNES

Aux 5 premiers inscrits sur tous les concours jeunes du programme fédéral.

10 amateurs récompensés

CHAMPIONNAT AU PLUS GRAND NOMBRE DE PRIX

Toutes catégories sur tous les concours.

10 amateurs récompensés

CHAMPIONNAT TOUTES CATÉGORIES

Addition des championnats vieux, 1 an et jeunes.

10 amateurs récompensés

CHAMPIONNAT FEMELLES

Aux 3 premiers inscrits sur tous les doublages femelles du programme fédéral.

10 amateurs récompensés

AS PIGEON

En vieux, en 1 an, en jeunes sur tous les concours fédéraux de la catégorie. Aux trois premiers de chaque catégorie, un diplôme photo

CHAMPIONNAT GRAND FOND

Nîmes semi-national + 4 concours avec 1000 pigeons minimum à plus +700 km, catégorie vieux, aux 3 premiers inscrits

CHAMPIONNATS FÉMININ ET DÉBUTANT

CHAMPIONNAT FÉMININ

Aux 5 premiers inscrits sur 4 concours toutes catégories, toutes distances. Prix par 4, un minimum de 100 engagés et 10 amateurs. Classement pris sur le résultat général du concours, pas de doublage ni de concours invités. Au plus de prix et moins de points. Il faudra continuer à envoyer un bulletin de participation, disponible sur le site de la 1ère région

A retourner à la fédération de la 1ère région pour le 22 SEPTEMBRE 2025 dernier délai cachet de la poste faisant foi ou pour le 26 SEPTEMBRE 2025 par mail :

cbonnel@colombophiliefr.fr

Règles pour ces différents championnats : Prix par 4, un mini-

mum de 100 engagés et 10 amateurs participants au concours.

Classement pris sur le résultat général du concours, pas de doublage ni de concours invités. Au plus de prix et moins de points.

CHAMPIONNAT DÉBUTANT

Aux 5 premiers inscrits sur 3 concours en catégorie « pigeon-neaux », toutes distances.

Il faudra continuer à envoyer un bulletin de participation, disponible sur le site de la 1ère région

A retourner à la fédération de la 1ère région pour le 23 SEPTEMBRE 2024 dernier délai cachet de la poste faisant foi ou pour le 26 SEPTEMBRE 2024 par mail

Règles pour ces différents championnats : Prix par 4, un minimum de 100 engagés et 10 amateurs participants au concours.

Classement pris sur le résultat général du concours, pas de doublage ni de concours invités. Au plus de prix et moins de points.

CHAMPIONNAT DE VITESSE 2025

Pour les concours de vitesse, le but est de n'exclure personne, mais afin de garantir une équité entre les amateurs de la 1ère région, les sociétés jouant seules ou les sociétés groupées jouant seules mais ne rassemblant pas au moins 30 amateurs, ne pourront pas participer à ces championnats. L'objectif est de prendre en compte les résultats généraux d'arrondissement et, le cas échéant, les résultats d'ententes, là où les résultats d'arrondissement n'existent pas.

L'objectif est de recevoir de la part des classificateurs les championnats « vitesse » sur les 5 1ers inscrits, en vieux sur 8 concours, en 1an et en Jeunes sur 6 concours (décision commune de passer des 3 aux 5 1ers inscrits à partir de cette année)

Voici les groupements, ententes, retenus pour participer aux championnats de vitesse de 1^{re} région et validé par les présidents sportifs des groupements respectifs :

Arras : Les résultats de groupement

Avant Hainaut : Les résultats des ententes suivantes : Escaut, Hainaut, Avant Hainaut

Avesnes : Les résultats de groupement

Béthune : Artois Lys, Résistants du Bassin Minier, l'Entente des Hauts-de-France, Avion-Sallaumines (si 30 amateurs par concours)

Calais : Les résultats de groupement

Saint Omer : Les résultats de groupement

Douai : Les résultats de groupement

Dunkerque : Les résultats de groupement

Lille : Les résultats de groupement

Saint Pol sur Ternoise : Les résultats de groupement et Entente de l'Artois.

Boulogne sur Mer : Les résultats de groupement

Hazebrouck : Les résultats de groupement

Pas de résultats de concours invités, ni de résultats femelles (en doublage, ou uniquement des femelles comme pour le groupement de Lille)

Pas de saucissonnage de résultats Vieux pour en ressortir les pigeons d'1an, les groupements qui n'ont pas de résultat de pigeons d'1an n'auront donc aucun amateur classé dans les championnats 1an

Période des concours retenue, catégories Vieux et 1an, du 5 Avril au 03 août 2025, catégorie Jeunes, du 31 mai au 10 Août 2024

En vieux, sur 8 résultats au choix parmi les concours du programme définis au groupement du 5 Avril au 03 août 2025, aux 5 1ers inscrits, soit un maximum de 40 points

En 1an, sur 6 résultats au choix parmi les concours du programme définis au groupement du 5 Avril au 03 août 2025, aux 5 1ers inscrits, soit un maximum de 30 points

En jeunes, sur 6 résultats au choix parmi les concours du programme définis au groupement du 31 mai au 10 Août 2025, aux 5 1ers inscrits, soit un maximum de 30 points

Classements des différents championnats envoyés par les classificateurs

Formule de calcul retenue et validée par les présidents sportifs
-> (Place * 1000) / Nombre de pigeons

Les amateurs transfrontaliers belges ne seront pas classés dans ce championnat.

Pour les championnats féminins et débutants, il faudra continuer à envoyer un bulletin de participation, ils seront disponibles sur le site de la 1ère région, les modalités de participation sont identiques à 2024.

CHAMPIONNAT DEMI-FOND 2025

Voir site de la région et des groupements.